

Missions auprès des Agriculteurs

by StephaneM - Samedi, avril 02, 2011

<http://www.stephane-mignonat.com/2011/04/02/missions-agriculteurs/>

L'expert comptable peut assister les agriculteurs dans les domaines suivants :

- Détermination des prix de revient par secteur ou par production ;
- L'optimisation du choix et de l'utilisation des investissements, la préparation des documents prévisionnels et budgétaires indispensables en terme de gestion de l'exploitation à moyen terme ;
- La recherche de financements et le soutien des exploitants agricoles dans leurs relations avec les organismes bancaires (établissement des dossiers de prêts) et les organismes publics (demandes de subventions...);
- La réalisation d'analyses financières (tableaux de financement, ratios...);
- L'étude des différentes structures juridiques d'exploitation (individuelle, sociétaire, G.F.A., S.C.I. pour le foncier, G.A.E.C., E.A.R.L., S.C.E.A., S.A.R.L. de famille);
- La transmission d'exploitations (évaluations économiques, financières, fiscales) ;
- Les regroupements d'exploitations, les diversifications (transformation de la production agricole, gîtes ruraux, tourisme vert, CTE...).

(c) Stéphane MIGNONAT